

Présidence: .....

Groupe "Les Verts"

.....



Groupe Socialiste

.....

.....

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS INTERCOMMUNAL N° 44-2019  
AU CONSEIL COMMUNAL

Groupe PLR

.....

.....

Réhabilitation du collecteur intercommunal  
Sorge à Ecublens - Secteur 10 "Villars /  
Triaudes"

Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

**Date proposée pour la séance de la Commission:**

**Mardi 16 avril 2019, à 19h30  
Salle de conférence du CTC**

Groupe UDC

.....

1<sup>er</sup> avril 2019

## PRÉAVIS INTERCOMMUNAL N° 44-2019

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens  
Secteur 10 "Villars/Triaudes"

---

### **Table des matières**

|          |   |          |
|----------|---|----------|
| <b>1</b> | <b>Objet</b> .....  | <b>2</b> |
| <b>2</b> | <b>Rappel historique</b> .....  | <b>2</b> |
| <b>3</b> | <b>Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEi)</b> ..... | <b>3</b> |
| <b>4</b> | <b>Le projet à financer</b> .....   | <b>4</b> |
| 4.1      | Description des travaux.....  | 4        |
| 4.2      | Données techniques.....   | 4        |
| 4.3      | Devis estimatif .....   | 4        |
| 4.4      | Adjudication .....  | 4        |
| 4.5      | Calendrier .....  | 5        |
| <b>5</b> | <b>Subventions communales d'investissement</b> .....                              | <b>5</b> |
| <b>6</b> | <b>Financement</b> .....  | <b>5</b> |
| 6.1      | Entente intercommunale Mèbre-Sorge .....  | 5        |
| 6.2      | Incidences financières pour la Ville de Renens.....                               | 6        |

Renens, le 1<sup>er</sup> avril 2019

AU CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

## **1 Objet**

Le présent préavis a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice les travaux de réhabilitation du secteur 10 du collecteur Sorge, situé sur le territoire de la Commune d'Ecublens, dans le secteur en aval du voûtage de la Sorge entre le secteur Villars et le quartier des Triaudes, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux. Cet investissement nécessite l'approbation des Conseils communaux des cinq Communes de l'Entente intercommunale, dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

## **2 Rappel historique**

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 1960, dans le but de recueillir tout ou partie des eaux usées des Communes de la région lausannoise, situées principalement à l'ouest de Lausanne. Il comprend trois tronçons principaux: Mèbre, Sorge et Chamberonne. A cette époque, les cours d'eau de la région, ainsi que la baie de Vidy, étaient très fortement pollués.

Suite à la réalisation de cet important ouvrage et à la surveillance constante de son fonctionnement par un bureau spécialisé, le degré de pollution a pu être fortement diminué au fil des années, bien que des progrès restent à accomplir.

Dès 2003, l'Entente a mandaté le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA pour établir un diagnostic de l'état des collecteurs âgés aujourd'hui de près de soixante ans, en vue de leur réhabilitation. Les inspections télévisuelles et des tests d'étanchéité ont permis de constater les problèmes suivants:

- collecteurs obstrués par la pénétration de racines;
- présence de corps étrangers suite à des raccordements mal exécutés;
- érosion due au vieillissement du réseau;
- réduction par endroits du diamètre de la canalisation;
- étanchéité insuffisante permettant l'infiltration d'eaux claires dans le réseau et par conséquence une surcharge inutile de la STEP;
- un risque de pollution de la nappe et des cours d'eau par l'exfiltration des eaux usées.

Le diagnostic établi par l'Entente a permis

- de démarrer un premier programme de rénovation avant l'entrée en vigueur du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEi) puisqu'en 2008 déjà, un premier tronçon a été réhabilité;
- d'intégrer les études faites dans l'élaboration du PGEEi et de définir un programme complet de rénovation du réseau.

### **3 Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEi)**

L'élaboration du PGEEi a débuté en 2007. Il a été validé par le Canton en 2011. Le PGEEi a identifié des mesures à prendre pour un montant total évalué à un peu plus de 6 millions de francs. Les 1<sup>res</sup> mesures ont porté sur le collecteur de la Mèbre. Le solde des travaux de réhabilitation pour les années à venir sera concentré sur les tronçons Sorge et Chamberonne. Le montant encore à investir est d'environ 3.5 millions de francs.

L'acceptation du présent préavis permettra la réhabilitation du deuxième secteur situé sur le tronçon Sorge.

**Remarque:** depuis 2008, l'état du réseau de concentration Mèbre-Sorge s'améliore progressivement, année après année. Cependant, en cas de fortes pluies, il subit l'apport d'une grande quantité d'eaux claires et les déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière. Pour viser une meilleure qualité des eaux de la baie de Vidy, les réseaux communaux doivent poursuivre leurs travaux de mise en séparatif, conformément aux mesures contenues dans les PGEE communaux. Les Communes doivent également poursuivre les contrôles systématiques des biens-fonds afin de maîtriser également l'évacuation des eaux à la parcelle. Le collecteur d'eaux usées M+S n'est pas, et ne doit pas être dimensionné pour évacuer les eaux claires.

Tableau des travaux majeurs réalisés:

| <b>Lieu/secteur</b>                  | <b>Période</b> | <b>Commune(s)</b> | <b>Description</b>  |
|--------------------------------------|----------------|-------------------|---|
| Secteur 1                            | 2008           | Crissier/Renens   | Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit. |
| Voûtage Mèbre et aval de l'autoroute | 2008           | Renens/Chavannes  | Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre.   |
| Secteur 2                            | 2010           | Renens            | Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully.<br><br>Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully.               |
| Secteur 7                            | 2011-2012      | Chavannes         | Situé sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation.   |
| Secteur 3                            | 2012-2013      | Chavannes/Renens  | Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie.   |
| Secteur 4                            | 2014-2015      | Chavannes         | Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde.   |
| Secteur 5                            | 2015-2016      | Chavannes         | Avenue de la Concorde jusqu'à sous l'autoroute.   |
| Secteur 6                            | 2016-2017      | Chavannes         | Ce secteur débute en aval de l'autoroute et va jusqu'à la route de la Maladière.  |

| Lieu/secteur | Période | Commune(s) | Description   |
|--------------|---------|------------|---|
| Secteur 8    | 2018    | Ecublens   | Travaux de chemisage sur 590 m en aval des voies CFF à proximité du chemin de la Forêt à Ecublens (branche "Sorge").  |
| Secteur 9    | 2019    | Ecublens   | Travaux de chemisage sur 390 m et travaux de génie civil sur des chambres d'accès à proximité du chemin du Bois jusqu'au carrefour de la rue du Villars à Ecublens (branche "Sorge"). |

## 4 Le projet à financer

### 4.1 Description des travaux

Le collecteur qui concerne ce préavis, secteur 10, se situe sur le territoire de la Commune d'Ecublens. Ce tronçon se situe à l'aval du secteur à ciel ouvert de la Sorge, depuis le carrefour Villars/Tir-Fédéral jusqu'au quartier des Triaudes (annexe N° 1, de la chambre N° 328 à la chambre N° 329). Dans ce secteur, le collecteur a un diamètre de 100 cm.

Ce tronçon se situe sous le carrefour et se poursuit sous la rue du Tir-Fédéral avant de la traverser et rejoindre le quartier des Triaudes. Le réseau est composé d'une seule canalisation. Elle présente des défauts comme des joints non-étanches, du calcaire aux joints et par endroit des altérations du béton. La canalisation sera réhabilitée par la technique de gainage. Ces travaux seront réalisés par une entreprise spécialisée.

La canalisation est accessible à plusieurs endroits par des chambres de visite. Les travaux seront réalisés par temps sec afin de diminuer les apports durant les travaux.

### 4.2 Données techniques

- Réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet des canalisations existantes.
- Gaine polyester thermodurcissable à l'eau.
- Longueur du tronçon: environ 365 m.
- Diamètre des canalisations: 100 cm.

### 4.3 Devis estimatif

Basé sur les soumissions d'entreprises, il se présente comme suit:

|                         |            |                  |
|-------------------------|------------|------------------|
| Chemisage               | CHF        | 280'000.-        |
| Divers et imprévus      | CHF        | 28'000.-         |
| Honoraires d'ingénieurs | CHF        | 30'000.-         |
| Total intermédiaire     | CHF        | 338'000.-        |
| TVA 7.7%                | CHF        | 26'026.-         |
| Total TTC               | CHF        | 364'026.-        |
| Arrondi                 | <b>CHF</b> | <b>364'000.-</b> |

### 4.4 Adjudication

En application de la législation qui régit les marchés publics du Canton, des Communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation auprès de quatre entreprises spécialisées romandes.

Le comité d'évaluation est formé de Mme Marie-Christine Berlie, secrétaire de l'Entente, de Mme Alexandra Meyer et de M. Philippe Porqueddu du bureau Ribl SA. Il transmet son rapport d'évaluation au bureau de l'Entente. La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

#### 4.5 Calendrier

Il est prévu de débiter les travaux au printemps 2020. Ils se dérouleront sur une période d'environ deux mois.

### 5 Subventions communales d'investissement

Afin que l'Entente puisse procéder à l'exécution des travaux, il est prévu que les Communes, qui la composent, lui allouent des subventions d'investissement conformément au tableau annuel des investissements annexé au budget de fonctionnement 2019 de l'Entente.

La nouvelle convention intercommunale Mère-Sorge ayant été acceptée par toutes les Communes, la subvention d'investissement à allouer à l'Entente, par chaque Commune concernée, a été calculée sur la base du nouveau principe de répartition des coûts:

|   | <i>Clé de répartition 2019 *</i> | <i>Montants TTC</i>  |
|---|----------------------------------|----------------------|
| Commune de Chavannes-près-Renens        | 4.80%                            | CHF 17'472.-         |
| Commune de Crissier                     | 47.50%                           | CHF 172'900.-        |
| Commune d'Ecublens                      | 16.50%                           | CHF 60'060.-         |
| Commune de Renens                       | 31.00%                           | CHF 112'840.-        |
| Commune de Saint-Sulpice                | 0.20%                            | CHF 728.-            |
| *Consommation 2017 – Etat au 20.04.2018 | <b>100.00%</b>                   | <b>CHF 364'000.-</b> |

### 6 Financement

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2019-2027 de l'Entente intercommunale Mère-Sorge pour un montant de CHF 375'000.- TTC.

#### 6.1 Entente intercommunale Mère-Sorge

|  |  |
|--|--|
| <b>Montant du crédit total souhaité</b>                            | <b>CHF 364'000.- TTC</b>   |
| Mode de financement par l'Entente intercommunale Mère-Sorge        | Cet investissement sera financé à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 5 du présent préavis.                     |
| Amortissement par l'Entente intercommunale Mère-Sorge              | Cette dépense d'investissement sera amortie immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 5 du présent préavis. |
| Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mère-Sorge | Cet investissement n'engendrera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.   |

## **6.2 Incidences financières pour la Ville de Renens**

### **Investissements**

La subvention communale d'investissement de la Ville de Renens pour la réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 10 "Villars/Triaudes", se monte à **CHF 112'840.- TTC** (CHF 364'000.- multiplié par le taux de participation communal de 31.00%).

### **Plan des investissements**

Cette dépense d'investissement est prévue au plan des investissements 2018 – 2022 (2023 – 2027) adopté par la Municipalité le 24 septembre 2018 comme suit: Section 3861 - Réseau évacuation et épuration des eaux, compte N° 3861.8054.5620 (investissement regroupant tous les investissements de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge). Le numéro définitif attribué à cet investissement est le compte N° 3861.1050.5010 - Collecteur intercommunal Sorge, à Ecublens, secteur 10 "Villars/Triaudes".

### **Coût du capital**

L'amortissement de la dépense sera fait en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.1006 - Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux. Par conséquent, aucun coût du capital n'est engendré par cette dépense.

### **Compte de fonctionnement**

Ces travaux n'entraînent pas d'augmentation des charges liées au fonctionnement.

---

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

## CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis intercommunal N° 44-2019 de la Municipalité du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**AUTORISE** l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 10 "Villars/Triaudes".

**ACCORDE** à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 364'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 ci-dessus.

**ALLOUE** à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 112'840.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 ci-dessus.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.1050.5010 - Collecteur intercommunal Sorge, à Ecublens, secteur 10 "Villars/Triaudes" et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.1006.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 19 mars 2019.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire municipal:

Jean-François Clément

Michel Veyre



Annexes : N°1: plan de situation  
N°2: photos des inspections TV des canalisations  
N°3: plan d'ensemble

Membres de la Municipalité concernés: - M. Jean-François Clément, Syndic  
- Mme Tinetta Maystre

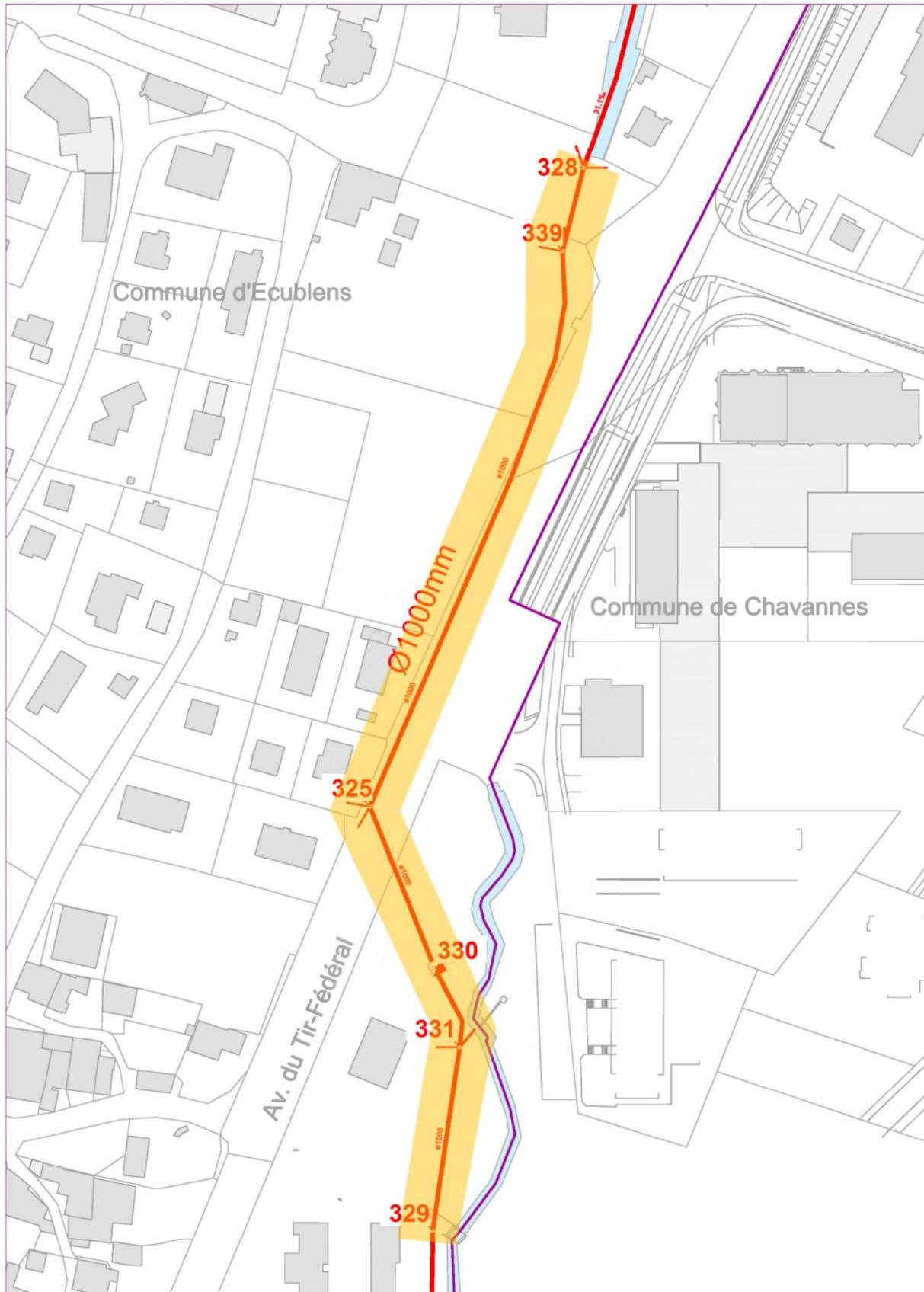
Abréviations utilisées:  
M+S Mèbre-Sorge  
PGEE Plan général d'évacuation des eaux  
PGEEI Plan général d'évacuation des eaux intercommunal



# Entente intercommunale Mèbre-Sorges

Secteur 10 – Villars/Triaudes

## Annexe 1 : Plan de situation





# Entente intercommunale Mèbre-Sorge

Secteur 10 – Villars/Triaudes

## Annexe 2 : Photos des inspections TV des canalisations





**Entente intercommunale Mèbre-Sorge**  
Secteur 10 – Villars/Triaudes





# Entente intercommunale Mèbre-Sorge

## Secteur 10 – Villars/Triaudes

### Annexe 3 : Plan d'ensemble

